

# CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 30 mai 2022 à la Mairie à partir de 18h15.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

## A l'ordre du jour de lundi prochain : 21 rapports.

### ORDRE DU JOUR

#### EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE1.

1. Modalités d'inscriptions dans les écoles de Pont-du-Casse pour les enfants domiciliés hors commune ; extérieures à la commune pour les enfants domiciliés à Pont-du-Casse ; participation aux frais de fonctionnement.
2. Participation de la commune au coût des séances proposées dans le cadre de la fête de lecture de Boé du billet pour l'année scolaire 2022/2023.
3. Participation de la commune au coût des ateliers animés par l'Association « Les amis d'Yves Chaland » pour la participation de deux classes aux rencontres d'auteurs de bandes dessinées pour l'année 2022.

#### FINANCES

4. Demande de subvention auprès de l'Agglomération dans le cadre du fonds de solidarité Oudin-Santini relatif à l'accès à l'eau et à l'assainissement des pays émergents.
5. Redevance liée à l'occupation privative du domaine public communal.
6. Révision annuelle des tarifs – année 2022/2023.
7. Réalisation des travaux de rénovation énergétique, mise en accessibilité et restructuration des écoles maternelles et élémentaires : désignation du maître d'œuvre et signature du contrat de mission.
8. Imputation en section d'investissement des biens de faible valeur – exercice 2022.
9. Participation de la commune au coût de l'abonnement annuel « Tempo » pour la location de vélo électrique.
10. Demande de subvention complémentaire formulée par l'Office Municipal des Sports pour l'année 2022.
11. Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG47) relative à la délivrance des applications SIG (Systèmes d'Informations Géographiques).
12. Travaux de réfection des peintures de la cuisine de la salle de billard : signature d'un avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'équipements.
13. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

#### ASSEMBLEE

14. Modification des délégations d'attribution du conseil municipal au maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

#### URBANISME

15. Acquisition de la parcelle cadastrée section AV n°305, d'une superficie de 23 m<sup>2</sup> propriété de M. Yohan SOULIE, sise 206 avenue de Cahors à Pont-du-Casse.
16. Transfert de propriété de la station d'épuration du Lotissement Baquerot : rétrocession à la commune et mise à disposition de l'Agglomération d'Agen dans le cadre de sa compétence.

#### INTERCOMMUNALITE

17. Désignation des membres chargés de représenter la commune au sein des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen.
18. SIVU chenil de Caubeyres : démission des représentantes de la commune de leurs fonctions de conseillères syndicales.

## **VOIE DE MOBILITES DURABLES**

19. Signature d'une convention financière avec la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) relative à l'aménagement d'une voie de mobilités durables dans le cadre de l'appel à projets « Fonds de Mobilités Actives – Aménagements cyclables 2021 » (FMA).

## **SECURITE**

20. Signature d'une convention pour la mise à disposition par Agen Habitat d'un point d'eau incendie (PEI) sis Route Royale à Foulayronnes afin d'assurer la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur le secteur des Grellés à Pont-du-Casse.

## **AFFAIRES GENERALES – RESSOURCES HUMAINES**

21. Signature d'un avenant n°2 au contrat groupe 2021-2024 souscrit par le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG47) au profit de la commune de Pont-du-Casse relatif à l'assurance statutaire du personnel communal.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS DIVERSES.**